



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BELCASTEL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En exercice	Qui ont pris part à la
Au Conseil Municipal	Délibération	
11	11	08

Séance du 26 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et **le 26 janvier, à vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents :** Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Eliane PARIS, Madame Régine RIGAL.

**Absents :** Monsieur ALQUIER Jean-Pierre, Madame Hélène BIBAL, Madame VIGUIE-BOU Audrey.

*Date de la Convocation :* 20/01/2023

*Date d'affichage :* 20/01/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération :

**LA NUIT DES CONSERVATOIRES : MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES DE BELCASTEL - DE\_2023\_007**

Monsieur le Maire expose que l'Antenne de Montbazens et Rignac du Conservatoire de l'Aveyron organise, le 28 janvier 2023, un concert des élèves qui aura lieu à Belcastel. Les organisateurs demandent la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes.

**Le Conseil Municipal, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE, à l'unanimité des membres présents**

- **D'accorder** la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes, sauf pour la partie relative aux frais de chauffage, à l'Antenne de Montbazens et Rignac du Conservatoire de l'Aveyron pour le 28 janvier 2023 afin d'y tenir un concert.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition aux conditions sus-indiquées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,  
A BELCASTEL

Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le :  
- publication sur le site internet :